



2023 / 26

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique LE VINGT-TROIS MARS DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES sous la présidence de Monsieur André POINTET

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – GSELL Bernard - GUILLARD Paul – JAY Hélène - KALIAKODAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane – MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX-MOLLARD Alain – VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

**POUVOIRS** : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique  
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe

**Date de Convocation** :  
16 mars 2023

**Nombre de conseillers** :  
En exercice : 24  
Présents : 22  
Votants : 24

Monsieur Dominique COLLIARD est désigné Secrétaire de Séance.

### **Objet** : Affectation des résultats du compte administratif 2022 - Budget Général

Le Vice-Président en charge des finances propose aux membres du conseil communautaire d'affecter les résultats dégagés par le compte administratif 2022 du budget principal afin de procéder en connaissance de cause à l'établissement du budget 2023.

	RECETTES	DEPENSES
002 – Résultat de fonctionnement reporté	2 724 446 .71 €	
001 – Résultat d'investissement reporté		1 205 414.20 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	1 452 496.99 €	

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2311-5,  
Vu les instructions budgétaires M14,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les affectations proposées au budget 2023.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
24			

\*Ne prend pas part au vote

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,

  
**André POINTET**